

Procès-verbal du Conseil d'école - Maternelle Charles Perrault - Lundi 2 novembre 2020

Personnes présentes :

Communauté de communes Cœur de Beauce : M Birre
Mairies : M Bayarri, Mme Gisselman
Education Nationale : Mmes Granger Bourgeois, Lebeau, Boucher, Soupper, Boulanger
M Ticot, Léger et M Gallot
DDEN : Mme Robinet
Parents d'élèves élus : Mmes Biraud, Fresnay, Guilmin, Anthoine, Montguillon, Haja, M Jaouen

Personnes excusées :

M Pagot : IEN
M Gaucheron

Compte tenu des contraintes sanitaires, le conseil d'école a été réalisé en visio-conférence

Les compétences du conseil d'école sont précisées par le directeur de l'école en début de séance en référence à

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/guide_pratique_directeurs_d_ecole/76/9/Guide_direction_ecole_4_les_instances_de_l-ecole_462769.pdf

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants : le directeur de l'école, président ; deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EPCI compétent) ; les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ; un des maîtres du RASED ; les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ; le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Compétences Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école, notamment : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République. Il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école. Il donne son accord : pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ; [...] Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article. [...] Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Bilan de la rentrée : La rentrée s'est effectuée le mardi 1 septembre pour les élèves. Afin d'éviter tout rassemblement, les familles ont été destinataires de l'affectation de leur enfant le vendredi 28 août. Le constat de rentrée au 18 septembre 2020 faisait état de 148 élèves répartis sur les trois sections que compte l'école maternelle de Voves. L'école scolarisait ainsi 49 élèves de petite section (élèves nés en 2017), 52 élèves de moyenne section (élèves nés en 2016) et 47 élèves de grande section (élèves nés en 2012). L'organisation pédagogique retenue par l'équipe enseignante est constituée de 7 classes de PS-MS-GS.

Au 23 septembre 2020 : Nadia Bernard, en arrêt et remplacée par Barbara Granger Bourgeois, accueillait 7 PS, 7 MS, 5 GS soit 19 élèves ; Laëtitia Boucher et Nicolas Léger accueillait 7 PS, 8 MS, 6 GS soit 21 élèves ; Paula Lebeau accueillait 7 PS, 7 MS, 8 GS soit 22 élèves ; Béatrice Boulanger accueillait 7 PS, 8 MS, 7 GS soit 22 élèves ; Antoine Ticot accueillait 7 PS, 7 MS, 7 GS soit 21 élèves ; Karine Soupper accueillait 7 PS, 8 MS, 7 GS soit 22 élèves ; Paul Gallot et Nicolas Léger accueillait 7 PS, 8 MS, 7 GS soit 22 élèves.

Virginie Lenoble, Amélie Bourdeloup, Sylvie Gorau, Sue Ellen Rebelo et Sandrine Vanneau, toutes ATSEM, accompagnent ces 7 classes.

Mélanie Porthault, Maryline Hemery et Virginie Piau sont auxiliaires de vie.

Rentrée échelonnée : Conformément à son organisation proposée sous forme d'avenant annuel au projet d'école, une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section a été organisée. Ainsi, ces jeunes élèves, pour leur première scolarisation ont été accueillis par demi-groupe le mardi 1 septembre et le jeudi 3 septembre. L'ensemble de l'effectif a, quant à lui, été accueilli le vendredi 4 septembre 2020. Pour chacune des journées, leurs arrivées ont été échelonnées toutes les 20 minutes sur la matinée.

RASED : Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté est composé de deux personnes ressources : une psychologue scolaire (Christine Tardiveau) et une maîtresse E (Virginie Marteau).

Conditions de rentrée et protocole sanitaire : Les conditions de rentrée ont été précisées aux familles par des communications numériques en amont de la rentrée et par des communications papiers via les cahiers de liaisons. L'actualité nécessitant des mises à jours, des communications sont faites dès que nécessaires.

Le plan de continuité pédagogique est présenté aux membres du conseil. Ce document co-écrit entre l'école et la collectivité anticipe des modalités de fonctionnement d'accueil en alternance ou d'enseignement en distanciel, activées si nécessaire par la préfecture, l'ARS, l'Education Nationale et les élus. Validé par l'inspecteur de circonscription, il sera communiqué aux familles.

Concernant l'hygiène des mains, des solutions hydrologiques ont pu être utilisées uniquement à l'entrée des élèves dans la classe. L'école ne dispose plus de dotation de ces solutions. Selon le protocole sanitaire mis à jour au 29 octobre 2020, les temps dédiés au lavage des mains, au savon, sont : à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Réunion d'information : Compte tenu des contraintes sanitaires, le fonctionnement habituel de réunion de rentrée n'a pu se dérouler. Les réunions uniquement organisées au sein des classes se sont étalées entre le 14 et le 25 septembre pour la plupart. En raison de l'absence d'enseignantes, quelques aménagements pour la classe 1 et 3 ont été opérés (report en dehors de ce calendrier).

Rentrée des services périscolaires : A l'interrogation des représentants de parents d'élèves sur le nombre de repas disponibles, M Birre précise qu'il y a bien autant de repas disponibles que d'élèves présents, les enfants bénéficient donc du même repas.

A l'interrogation des représentants de parents d'élèves sur une « formation petite enfance » des chauffeurs de bus, M Birre précise qu'il n'y a pas de formation dispensée en ce sens. Concernant des problèmes de prise en charge sur une ligne de bus, les familles sont invitées à s'adresser aux services de la Communauté de Communes pour traiter spécifiquement les observations.

Activités Pédagogiques Complémentaires : Ces dernières constituent des temps de prise en charge exclusivement orientés sur la lecture/compréhension d'histoires. Pour les MS-GS, quatre modules ont été construits. Ils se décomposent sous la forme suivante : quelques séances, 4 ou 5 (le jeudi de 13h05 à 13h35) de lecture d'albums en réseau (période 2 : Créatures potions et sortilèges / période 3 : La famille / période 4 : le voyage / période 5 : la métamorphose) puis 2 séances d'activités autour de ces livres (type rallye littéraire). Chaque élève demandeur a été affecté sur un module. Pour les élèves de PS, un temps de lecture est proposé le lundi de 13h05 à 13h35. Tous les élèves de l'école ont pu s'inscrire s'ils le souhaitaient, demi-pensionnaires comme externes. Chaque élève demandeur a été affecté sur un module.

Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école : Des élections ont été organisées pour désigner les représentants de parents d'élèves au conseil d'école. Cette année, deux listes étaient présentes à ce scrutin organisé le vendredi 9 octobre 2020, uniquement par correspondance. Afin d'organiser ces élections, une commission électorale a été organisée le mardi 15 septembre 2020 pour définir et contrôler le bon déroulement de ces élections. Avec 270 électeurs inscrits, 154 ont voté soit une participation de 57.04%.

Lors de ce scrutin : l'APEIV a obtenu 4 sièges dont 3 pourvus avec comme représentantes Mme Biraud, Mme Fresnay, Mme Guilmin ; la PEEP a obtenu 3 sièges avec comme représentants Mme Montguillon, Mme Haja, M Jaouen. Un tirage au sort a dû être effectué pour le siège non pourvu. Ainsi, une communication a été faite le vendredi 9 octobre pour appel à candidature pour ce tirage au sort. Une Personne s'est portée volontaire : Mme Anthoine ; du fait de cette unique candidature, le siège restant lui a été attribué.

Règlement intérieur : Les membres du conseil d'école adoptent le règlement intérieur sur la base de la présentation fait par le directeur de l'école (reconduction du règlement 2019-2020). Tous les aménagements relevant des contraintes sanitaires feront l'objet de communications spécifiques aux parents. La charte de la laïcité sera diffusée dans les cahiers.

Sorties et activités des classes : L'école réalise à nouveau un journal, *le Chat Botté*, son mode de production reste inchangé cette année au travers de la mise en place d'un comité de rédaction qui sélectionne, met en page matériellement puis numériquement des articles écrits et proposés par les classes de l'école. Il sera diffusé en fin de période, il est gratuit et à destination des parents.

Les dates et actions programmées pour l'année sont présentées, leurs réalisations restent sous conditions des mesures sanitaires :

- arts et exposition collective (25 juin) (dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel), Période 1 : Piet Mondrian, Période 2 : Land Art, (Niels Udo/Goldsworthy/Smithson...), Période 3 : Victor Vasarely, Période 4 : Karla Gérard, Période 5 : Joan Miro
- journées scientifiques (3 sont programmées comme activité d'école pour les MS-GS et 1 au même titre pour les PS) : 1 février, 25 mars, 21 et 22 juin (MS-GS) / 11 juin (PS)
- les groupes sont reconstitués dans l'école pour permettre à tous les élèves de MS et GS de se rendre à la piscine sur un cycle de 10 séances.

Classe de Barbara Granger Bourgeois : Après avoir travaillé sur la rentrée des classes, nous avons abordé le thème de l'automne. Nous avons lu différentes histoires, réalisés divers jeux et exercices puis fabriqué une décoration murale. Un grand arbre aux couleurs automnales est venu agrémenter le mur de notre classe, accompagné de fruits et légumes d'automne. Des animaux vont bientôt s'y ajouter. Ce paysage évoluera au cours de l'année en fonction des saisons et de ce que nous pourrons observer.

Classe de Laëtitia Boucher et Nicolas Léger : Projet mené sur le thème de la rentrée, de l'école, des règles de vie à travers des lectures d'albums, de documentaires et des comptines.

Mise en place d'activités de relaxation et de respiration pour apprendre à se détendre, à être plus calme et attentif.

Classe de Paula Lebeau :

- Thématique de la rentrée, ce que je fais à l'école, ce que je viens y apprendre (vocabulaire de la classe : outils, support et verbes d'action) et autour du vivre ensemble.

- Découverte d'une langue étrangère, l'espagnol. Une langue, un pays l'Espagne (le drapeau, ses couleurs, situation géographique, dire bonjour, comptines).

Octobre :

- Thème de l'arbre à travers un album, la saison de l'automne, découverte d'un être vivant : le végétal (vocabulaire autour de l'arbre et de la feuille, apprendre à toucher, à dessiner ce que j'observe).

- Découverte de la culture espagnole : *el día de la hispanidad*, fête nationale vécue en classe (arrivée des élèves aux couleurs du drapeau à travers de nombreuses activités : cuisine, découverte du flamenco à travers des vidéos, fabrication d'un éventail, de fleurs, chants...).

Novembre :

- Thème du vivre-ensemble : la différence à travers des albums, de courts-métrages, de débats ; la bienveillance et la liberté d'avoir des opinions, des idées différentes notamment à partir d'œuvres d'un artiste de Street Art. Thème qui se finalise par des productions écrites et productions plastiques.

- Espagnol ailleurs dans le monde : en Amérique centrale *del día de los muertos* au Mexique.

Classe de Béatrice Boulanger : Activités sur le thème de l'école pour travailler le vocabulaire du matériel scolaire, des consignes. Mise en place d'un débat où chacun expose ses idées, écoute celles des autres sur le thème : Pourquoi vient-on à l'école ?

Activités sur le thème de la mer, des animaux marins, de la protection de l'environnement à partir de visionnage de documentaires animaliers, lecture d'albums et documentaires, réalisation d'une expérience s'inspirant des marais salants (pouvons-nous récupérer le sel dissout dans l'eau ?)

Classe d'Antoine Ticot : Nous avons travaillé sur le thème de la rentrée et du lapin car les élèves ont choisi cet animal comme mascotte. Nous fabriquons un album à partir de rien. Nous avons fait la couverture, décoré les pages, dessiné les personnages, écrit l'histoire. Pour les petits, on utilise des gommettes pour faire les personnages. A la fin de l'année cet album fera une dizaine de page, chaque page demandant beaucoup d'entraînement avant sa réalisation. Nous avons aussi travaillé sur l'artiste Mondrian, en faisant des lapins Mondrian et une grande œuvre collective, visible de la cour de récréation.

Classe de Karine Soupper : Les élèves ont découvert le thème de l'école (nommer le matériel de classe, les règles de vie, le protocole sanitaire à l'intérieur des locaux et à l'extérieur avec les zones de la cour de récréation...). On a travaillé sur les différences en exploitant des albums.

Classe de Paul Gallot et Nicolas Léger : La classe a pu aborder le retour à l'école au travers d'albums traitant le vivre ensemble, la séparation avec la famille. Des propriétés de l'air ont été découvertes dans le domaine scientifique par le biais de résolutions de problèmes. Des débats à visée philosophique sont mis en œuvre chaque semaine.

Coopérative : Une participation a été demandée aux familles en début d'année. Le précédent conseil d'école avait adopté un montant indicatif de 10€ par élève et de 17€ pour les fratries dans l'école.

Des photographies scolaires ont été organisées le lundi 5 octobre. Ces photographies ont été proposées à la vente aux familles, sans obligation d'achat, au profit de la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire permet de réaliser différents achats pédagogiques et actions culturelles au profit de tous les enfants. Pour l'année 2019-2020, les actions menées sont : le renouvellement du fond de livres de la bibliothèque d'école (abonnements à l'Ecole des loisirs et Milan presse, achats à la librairie du coin de Châteaudun) ; l'achat pour les activités sciences d'école, goûter de Noël et de la galette, jeux de société (constitution de 3 malles de la petite section à la grande section) ; l'adhésion à 2 associations : Ecolire et In Octavo ; le spectacle de Décembre, les sorties Cinéma des 7 classes. Au terme de l'année scolaire 2019-2020 (écourtée), les dépenses se sont élevées à 2756.96 euros pour 158 élèves soit 17.44 e par enfant.

Par ailleurs chaque classe dispose d'une somme de 100 € pour réaliser des achats liés aux projets de classe (cuisine, activités manuelles, cadeaux de Noël...).

Ces dépenses sont réalisables grâce à la subvention de la Communauté de Communes (200 e par classe), la participation des familles, un bénéfice réalisé sur la vente des photographies scolaires, les dons des associations de parents d'élèves.

Sécurité : Un exercice d'évacuation a été mené le 10 septembre 2020. Les élèves et enseignants, avertis de l'exercice, ont évacué les locaux dans un temps satisfaisant. L'école est dotée de documents liés à la sécurité. Ainsi, le **Registre de Santé et de Sécurité au Travail (RSST)** est mis en œuvre, à destination des utilisateurs de l'école.

L'école maternelle est aussi doté de 2 **Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)** : un PPMS Attentat Intrusion et un PPMS Risques Majeurs. Un exercice d'entraînement pour le PPMS AI a été réalisé le 29 septembre 2020.

L'école remercie la collectivité pour l'installation d'un nouveau chalet dans la cour de récréation et sollicite auprès de la CCCB une réflexion sur l'aménagement de la cour de récréation suite à la désinstallation des jeux. M Birre précise que ce sujet sera abordé dans de prochaines commissions.

Le 9 novembre 2020, Le président, Paul Gallot

